

Arbre décisionnel pour les enseignants face à un enfant présentant un trouble de l'apprentissage

Les critères d'inquiétude sont :

Moyenne section de Maternelle

- Langage inintelligible
- Absence de structure grammaticale du langage
- Trouble de la compréhension et /ou de l'expression orale

Grande section de Maternelle

- Persistance de troubles du langage oral
- Difficultés de conscience phonologique
- Maladresse motrice / graphisme

Cycle 2 (CP CE2)

- Persistance de troubles dans le langage oral
- Difficultés de conscience phonologique
- Retard d'entrée dans la combinatoire
- Difficultés à mémoriser l'orthographe des mots nouveaux
- Sauts de ligne en lecture
- Difficultés à la copie
- Mauvaise tenue du crayon, difficultés d'écriture
- Maladresse globale,
- Difficultés d'orientation spatiale et temporelle
- Trouble de l'acquisition du nombre
- Agitation, impulsivité, inattention
- Lenteur, fatigabilité

Cycle 3

- Persistance des troubles précédents
- Faible compréhension des textes et des consignes écrits
- Difficultés persistantes en orthographe

Le problème est-il connu ?

NON

OUI

Rencontre famille

Différenciation en classe
Aide personnalisée

PPRE / RASED

Réunion équipe éducative :

Demande de bilans complémentaires :

- pédagogique
- orthophonique
- psychologique
- médical si besoin
- psychomotricité (troubles praxiques)

Mise en place éventuelle de rééducations

Problème connu depuis au moins 6 mois et
difficultés persistantes

Bilan pédagogique écrit

Réunion d'équipe éducative

si possible avant la fin de l'année scolaire avec
l'enseignant de l'année suivante

Qui ? : Directeur / enseignants

Parents

Psychologue scolaire

Orthophoniste

Autres professionnels

Médecin EN si besoin

Objectif : permettre la coordination entre les
différents partenaires

PPRE

Difficultés
persistantes

Bilan pédagogique écrit

Demande d'avis du Médecin EN sur la mise en
place d'un PAP

Réunion équipe éducative :

Avec si possible la présence du Médecin EN

Objectif :

- élaboration des aménagements pédagogiques
nécessaires
- demande de bilans complémentaires si besoin

PAP

Difficultés graves
persistantes

Bilan pédagogique écrit

Réunion équipe éducative avec MEN

Objectif :

- orientation sur indication du MEN vers Centre
de référence
- saisine si besoin de MDPH avec l'aide
éventuelle de l'ERH GEVASCO avec mise en
évidence de besoins de mesures compensatoires
(matériel, AVS...) et si nécessaire

PPS

Difficultés graves persistantes